

LES NOUVELLES ÉQUIPES ÉLUES DANS LES CHAMBRES

AQUITAINE

Président : **Dominique Graciet**.
Né le 17 février 1956.
Exploitant agricole à Bénèsse-Maremne (bovins lait, canards et oies en prêt-à-gaver, maïs-semence, maïs, haricots verts de plein champ).
Président de la Fédération régionale des syndicats des exploitants agricoles (FRSEA), membre du Conseil économique et social d'Aquitaine (CESR), administrateur de la Fédération nationale des syndicats des exploitants agricoles (FNSEA), de l'Association gé-

nérale des producteurs de maïs (AGPM) et de l'Union nationale des coopératives agricoles de collecte.
Présidents d'honneur : Jacques Castaing, Gérard César.
Membres du bureau : Premier vice-président : Bernard Laval (président de la Chambre d'agriculture de Dordogne). Deuxième vice-président : Marcel Mirande (président de la Chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantiques). Troisième vice-président : Bernard Artigue (président de la Chambre d'agriculture de la Gironde). Secré-

taire : Claude Baldi (Lot-et-Garonne). Secrétaires adjoints : Eric Chassagne (Dordogne), Chantal Gonthier (Landes), Jean-Pierre Goity (Pyrénées-Atlantiques), Francis Dussillols (Gironde). Membres associés : Philippe Blanchet (CRJA), Alain Pélut (FRSEA), Jean-Pierre Leroy (Confédération paysanne), Régis Beyssonnet (Tourisme), François Lafitte (Comité des fruits et légumes du Bassin Grand Sud-Ouest), Victor Laplace (Fédération nationale de la propriété agricole).
Tél. : 05 56 01 33 33
E-mail : accueil@aquitaine.chambagri.fr

Dordogne

Président : **Bernard Laval**.
Né le 24 août 1946.
Exploitant en GAEC avec son épouse et son fils, à Paulin (lait, tabac et noix).
Président du Syndicat de défense AOC Noix du Périgord et vice-président de Coop CERNO. Membres du bureau : Premier vice-président : Eric Chassagne. Deuxième vice-président : Jean-Pierre Raynaud. Troisième vice-présidente : Claudine Faure. Secrétaire : Gilles Labrousse. Secrétaires adjoints : Benoît Fayol, Gérard Teillac, Jean-Didier Andrieux et Pascal Duvaleix.
Tél. : 05.53.35.88.88
E-mail : chambagri.cda-24@wanadoo.fr



Gironde

Président : **Bernard Artigue**.
Né le 13 décembre 1950.
Viticulteur à Château Beaulé à Pompignac. Administrateur au Syndicat des Bordeaux et Bordeaux Supérieurs, président de l'ADAR de Créon, membre du Conseil d'administration de la MSA.
Membres du bureau : Premier vice-président : Joël Bonneau. Deuxième vice-président : Jean-Michel Landureau. Troisième vice-président : Francis Dussillols. Secrétaire : Bernard Solans. Secrétaires adjoints : Francis Massé, Marie-Henriette Gillet, Denis Lurton, Philippe Blanchet.
Tél. : 05.56.79.64.00
E-mail : accueil@gironde.chambagri.fr



Landes

Président : **Dominique Graciet**.
Né le 17 février 1956.
Exploitant agricole à Bénèsse-Maremne (bovins lait, canards et oies en prêt-à-gaver, maïs-semence, maïs, haricots verts de plein champ).
Vice-président de la Fédération départementale des syndicats des exploitants agricoles des Landes (FDSEA), vice-président de Maisadour.
Membres du bureau : Premier vice-président : François Lesparre. Deuxième vice-président : Jean-Henry d'Orglandes. Troisième vice-président : Jean-Marc Dubis. Secrétaire : Jean-Pierre Pargade. Secrétaires adjoints : Jean-Michel Anacleit, Jean-Luc Capes, Chantal Gonthier, Michel Prugue.
Tél. : 05.58.85.45.45
E-mail : chambagri.cda-40@wanadoo.fr



Lot-et-Garonne

Président : **Michel Lapeyrière**.
Né le 16 septembre 1950.
Producteur de maïs et de soja à Saint-Léger. Maire de Saint-Léger.
Membres du bureau : Premier vice-président : Serge Bousquet-Cassagne. Deuxième vice-président : Jean-Louis Bissières. Troisième vice-président : Christian Girardi. Secrétaire : Jean-Jacques Dal Molin. Secrétaires adjoints : Didier Galinou, Daniel Salliot, Jean Marboutin, Christian Morisset.
Tél. : 05.53.77.83.83
E-mail : chambagri.cda-47@wanadoo.fr



Pyrénées-Atlantiques

Président : **Marcel Mirande**.
Né le 9 février 1944.
Exploitant en EARL avec son fils, à Claracq (poulets sous labels, tabac, maïs).
Vice-président du groupe Pau-Euralsis.
Membres du bureau : Premier vice-président : Jean-Pierre Goity. Deuxième vice-président : Alain Pélut. Troisième vice-président : Jean-Michel Anxolabéhère. Secrétaire : Bernard Sicre. Secrétaires adjoints : Alain Cazaux, Guy Estrade, Jean-Marc Prim, Evelyne Revel.
Tél. : 05.59.80.70.00
E-mail : accueil@pa.chambagri.fr



Lettre d'information de la Chambre régionale d'agriculture d'Aquitaine

MAISON DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT D'AQUITAINE
Cité mondiale • 6, parvis des Chartrons
33075 BORDEAUX CEDEX
Tél. 05 56 01 33 33 • FAX 05 57 85 40 40

Directeur de la publication : Dominique Graciet
• Coordination : Alain Galinat • Rédaction : L'Agence verte • Conception et impression : Chambre régionale d'agriculture
Commission paritaire n° 81145 ADEP • Dépot légal 2^{ème} trimestre 2001
ISSN 1253-1200



Lettre d'information de la Chambre régionale d'agriculture d'Aquitaine

Mars-avril 2001
Numéro 20

spécial élections

agritaine

info

TRIBUNE

La Chambre régionale d'agriculture d'Aquitaine

Au service de tous les agriculteurs

Tête de réseau régionale de la profession agricole, porte-parole de l'agriculture et du monde rural, la Chambre d'agriculture d'Aquitaine est l'établissement public de tous les agriculteurs. Elle remplit deux missions essentielles de représentation et d'intervention.

Bâtir...

La Chambre régionale d'agriculture d'Aquitaine doit rester le lieu privilégié d'élaboration de la politique agricole régionale, en étroite liaison avec tous ses partenaires professionnels, politiques et administratifs.

Cette politique doit promouvoir et concilier image des terroirs et dynamique de progrès social, économique et technologique, concilier respect de l'environnement et création de valeur ajoutée, emploi et installation. Bref, concilier les ambitions légitimes que portent les agriculteurs, jeunes et aînés, dans leur métier, avec les attentes nouvelles, parfois contradictoires, de la société.

Il nous appartient, au cours du mandat qui débute, de réaffirmer notre choix d'une agriculture responsable, ouverte à la fois au progrès et à la société ; une agriculture performante au service de ses hommes, de ses femmes, de ses territoires que notre action doit transformer en autant de terroirs porteurs de qualité, de valeur ajoutée et de créativité.

Nous avons pour missions la valorisation de l'agriculture, la reconnaissance des agriculteurs par la société et la dignité dans l'exercice de notre métier.

Nous les mènerons dans le respect des minorités, mais avec et pour l'immense majorité des agriculteurs aquitains qui doivent à tout prix refuser le ghetto dans lequel certains, que ce soit en ville ou même dans nos campagnes, voudraient nous enfermer.

Dominique Graciet,
président de la CRAA

Représentant les différentes composantes du monde agricole, les chambres d'agriculture ont été créées en 1924 dans chaque département français. Les chambres régionales, issues du mouvement de décentralisation, sont de création plus récente. Au nombre de 21, elles ont été mises en place entre 1970 et 1975 et sont, auprès des pouvoirs publics, les organes consultatifs et professionnels des intérêts agricoles de la région.

Un rôle de représentation
La CRAA est l'un des maillons du réseau des 115 chambres d'agriculture françaises, coordonnées par l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA). Sa première mission est d'exprimer l'intérêt général agricole et d'en assurer la promotion auprès des acteurs en charge des politiques agricoles et rurales : collectivités territoriales (Conseil régional...), services de l'Etat en région (Direction régionale de l'Agriculture et de la Forêt...) et autres interlocuteurs publics (Agence de l'eau, Ademe, par exemple). Les assemblées élues, les administrations prennent régulièrement son avis.

Un rôle fédérateur
« La Chambre régionale doit avoir un rôle fédérateur fort, au niveau des organisations régionales et de tous les départements qui acceptent de jouer le jeu de la région », note aussi son nouveau président. C'est autour d'elle que se réunit l'ensemble des

organisations de l'agriculture pour décider des programmes régionaux. La meilleure illustration a été la récente préparation des grands programmes : contrat de plan Etat-Région, programmes communautaires... Car la Chambre intervient également à l'échelon national et communautaire, ce qui l'amène à avoir des relations fréquentes avec l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA), les offices, la Commission à Bruxelles, etc.

Pour une synergie des projets

La deuxième fonction de l'établissement est une fonction d'organisation, de coordination et de mise en cohérence des actions à caractère régional et des projets des filières et des départements. La réalisation de ces programmes peut être directe, déléguée aux chambres départementales ou à d'autres organismes. L'institution consulaire organise la réflexion et les projets professionnels au travers de ses commissions. Puis elle affecte les moyens humains et financiers nécessaires à leur mise en œuvre.

Les métiers de la Chambre

La prospective et les études économiques, les actions de développement, la promotion des produits agricoles et alimentaires figurent parmi les métiers traditionnels de la Chambre. L'histoire plus récente a élargi ses axes d'intervention aux politiques d'environnement, d'installation, de qualité, de formation et d'emploi, d'aménagement du territoire, de diversification et d'agritourisme, par exemple.

Dotée d'une équipe de 18 salariés, la Chambre régionale coordonne et gère un budget annuel propre consolidé de 18 MF et presque autant de crédits en transit affectés notamment aux chambres départementales (conventions passées avec l'Association nationale pour le développement agricole (ANDA), l'Etat, les collectivités territoriales, l'Union européenne...).

GROS PLAN SUR

Dominique Graciet, président de la Chambre régionale d'agriculture d'Aquitaine



Le nouveau président
Dominique Graciet

Vous accédez à la présidence de la Chambre régionale à un moment particulièrement difficile pour l'agriculture...

Oui, puisque, ces derniers mois, des crises extrêmement graves de notre élevage, liées à l'ESB et à la fièvre aphteuse, sont venues compliquer une situation déjà fragilisée par l'application de l'accord de Berlin et par des projets de loi portant sur de nouvelles taxes, notamment pour l'eau, qui sont une réelle menace pour les revenus et les métiers de l'agriculture.

Par contre, je sais déjà trouver une situation saine, au niveau de la Chambre d'agriculture, des compétences et un relationnel qui sont autant d'atouts pour aborder ces difficiles problèmes. Et je tiens à remercier Gérard César, mon prédécesseur, pour tout ce qu'il a apporté en crédibilité à notre institution ces six dernières années. Il rejoint d'ailleurs Jacques Castaing comme président d'honneur et il sera pour nous, en tant que parlementaire, un relais important dans nos relations avec le législateur.

Comment définissez-vous les principaux axes d'intervention de la Chambre régionale d'agriculture d'Aquitaine ?

La Chambre régionale d'agriculture intervient aujourd'hui dans de nombreux domaines que l'on peut résumer autour de quatre axes majeurs.

Tout d'abord l'analyse économique et la prospective. Il s'agit, aux côtés des filières et des départements, de tenir le « tableau de bord » de l'agriculture régionale et de surveiller les principaux indicateurs économiques afin d'aider à orienter la politique professionnelle agricole. Au cœur de l'économie, les hommes et l'accompagnement de leurs projets ont toute leur importance. La coordination des politiques d'emploi, d'installation et de formation s'inscrit dans ce cadre.

Le deuxième axe majeur est sans aucun

« Notre métier doit rester ouvert »

doute celui de la qualité et de l'environnement avec, dans notre région, une interdépendance très forte entre les deux aspects.

Le troisième axe est, au sens large, celui du développement. Il s'agit de coordonner et d'orienter les politiques de filières et de territoire avec, notamment, des commissions ou groupes de travail qui existent aujourd'hui, tels que les EDE¹, les SUAD², les CTE³, la politique de l'eau, etc.

Enfin, le quatrième axe majeur est celui de la promotion des produits, des filières et d'une image porteuse de notre agriculture régionale.

Mais, au-delà de ces axes qui pourront organiser son activité, la CRAA⁴ joue bien, pour l'essentiel, à la fois un rôle fédérateur de l'ensemble des acteurs agricoles régionaux et un rôle de représentation de leurs intérêts auprès des pouvoirs publics.

Les enjeux ont-ils changé ?

L'enjeu général de toute notre action, c'est la reconnaissance de l'agriculteur dans la société, par le revenu, mais également celle de ses pratiques et de l'exercice de son métier. Nous devons défendre le droit des agriculteurs d'accéder au progrès scientifique, raisonné et bien balisé par les politiques et les pouvoirs publics. C'est par le progrès que nous irons vers une agriculture plus propre et que nous pourrions répondre aux attentes du consommateur.

Dans notre société, les gens ont parfois l'impression que l'agriculteur joue à l'apprenti sorcier avec les technologies nouvelles. L'agriculture qui avait un rôle nourricier, rassurant, une image de bon père de famille, d'aménageur du territoire, lais-

se place à des inquiétudes. Après le nucléaire il y a vingt ans, aujourd'hui, ce sont les sciences de la vie « expérimentées » par l'agriculture qui inquiètent, avec la crainte de les voir se propager à d'autres domaines touchant le quotidien de nos concitoyens. Nous devons prendre en compte ces craintes mais aussi demander aux pouvoirs publics d'avoir un rôle très fort de « ballage » de ces nouvelles technologies. Il y a des arbitrages à faire, une éthique à faire respecter pour ne pas choquer une opinion publique malmenée à ce jour. C'est dans ces domaines qu'il est urgent de voir arbitrer le pouvoir politique. C'est son entière responsabilité, et non celle des seuls scientifiques, encore moins celle des agriculteurs à qui on tend à demander tout et son contraire.

L'action de la nouvelle équipe s'inscrit-elle dans la continuité ?

Notre action va s'inscrire dans la continuité sur la plupart des dossiers. Par contre, nous souhaitons optimiser les relations entre le développement agricole et l'organisation économique qui traduit ce développement en termes de revenu. De nombreux chantiers se prêtent à cet exercice, ne seraient-ce que l'installation, les CTE, l'environnement et la qualité. Il y a là sans doute des manières novatrices d'aborder ces dossiers et des complémentarités très étroites à faire jouer.

Sur quoi mettez-vous l'accent ?

Outre ces nécessaires passerelles avec l'organisation économique, nous devons renforcer notre rôle d'interface entre les départements, les filières et l'institution

régionale qui a un effet de levier évident, en particulier vis-à-vis des autres instruments financiers, communautaires notamment.

Nous devons également mieux afficher le lien intime qui existe dans notre région entre politique de qualité et respect de l'environnement. Les régions en retard dans le domaine de la qualité cherchent à le rattraper en mettant en avant des chartes de bonnes pratiques, outil de meilleure valorisation que la grande distribution est en train de tenter de s'approprier. Nous devons garder notre avance, la conforter et intensifier notre action de valorisation de l'agriculture à travers des politiques de qualité qui, rappelons-le, appartiennent aux producteurs et qui sont un des rares leviers en mesure d'assurer un juste retour de la valeur ajoutée.

En vous adressant au consommateur ?

Nous pensons répondre à ses attentes au travers des cahiers des charges des politiques de qualité. Mais le consommateur réagit tantôt en citoyen tantôt en consommateur. Le consommateur doit s'occuper du résultat, le produit, le citoyen veut voir des techniques de production qui garantissent le respect de l'environnement. La sécurité alimentaire, par contre, est de la seule responsabilité des pouvoirs publics.

Nous voulons l'interpeller sur les deux aspects. L'enjeu premier, pour avoir un meilleur dialogue, c'est sans doute de trouver les moyens les mieux appropriés pour l'associer à nos réflexions et le rendre solidaire de nos orientations de notre agriculture ; qu'il soit exigeant, certes, mais aussi réaliste.

Et en matière d'aménagement du territoire ?

Dans ce domaine, l'agriculture est en avance de deux manières : au travers d'abord des coopératives agricoles et des organisations économiques rattachées à un territoire. Grâce à elles, l'agriculture a sans doute évité bien des délocalisations de capitaux, de centres de décisions,

d'outils de transformation et de mise en marché. De la sorte, l'agriculture et ses outils demeurent un instrument privilégié d'aménagement et de développement des territoires. Ce rôle est renforcé, en Aquitaine, par l'implication de la profession dans les politiques de qualité qui ont accentué de manière significative ce rapport en liant des productions de qualité à des terroirs bien définis (AOC, IGP...).

Le rôle de la Chambre régionale sera de trouver la bonne place pour chacune de ces démarches. L'initiative de signes de qualité ne relève pas uniquement des circuits courts mais aussi des organisations économiques adossées à des circuits longs pour renvoyer significativement du revenu aux producteurs. Les deux types de circuits doivent cohabiter : l'un garantit l'authenticité, l'autre apporte la notoriété et le développement de l'image. Les chambres ont besoin d'encourager et de réussir ces complémentarités.

Les structures économiques reviennent souvent dans votre propos...

Les structures économiques sont omniprésentes auprès des agriculteurs et, bien sûr, des chambres d'agriculture. Ce sont elles qui font le plus souvent le chèque aux producteurs en fin de campagne. Pour moi, la coopération agricole doit être un partenaire essentiel des chambres d'agriculture. C'est pourquoi quatre membres élus de la Chambre régionale le sont au titre du mouvement coopératif. Et, au sein des membres associés de la Chambre régionale, siègent, côte à côte, le président du Comité économique du Bassin Grand Sud-Ouest, qui représente la production organisée de fruits et légumes, et les représentants des grands courants syndicaux. Ainsi, la Chambre régionale d'agriculture doit organiser le dialogue entre syndicalisme, organisation économique, crédit, mutualité, salariés et, plus généralement, entre toutes les composantes de notre agriculture autour d'un projet partagé.

Qu'en est-il des rapports du monde agricole régional et des nouvelles technologies de l'information et de la communication ?

Dans ce domaine, je crains que les organisations de développement, le syndicalisme ou les organisations économiques



Poignée de main avec Gérard César

ne laissent partir des agriculteurs en avance, qui vont s'organiser entre eux au lieu de jouer un rôle de locomotive auprès du plus grand nombre. Il faut aller plus vite et organiser de manière cohérente l'appropriation des NTIC⁵ par l'agriculture. Au-delà des services effectifs que les nouvelles technologies rendront à l'agriculture, ce qui est bien le plus essentiel c'est que l'image de notre métier en sorte valorisée vis-à-vis de la société.

Car le plus grand danger qui menace l'agriculture, c'est qu'elle aille vers l'isolement, le repli sur soi, qu'elle se laisse enfermer dans un ghetto. Nous devons garder notre métier ouvert, faciliter aussi bien les projets des jeunes ruraux qui voudront s'installer qu'accompagner les initiatives de tous sur leurs exploitations. L'accès au progrès technique en agriculture a toujours été la voie du progrès social, qu'il s'agisse du revenu ou de l'acceptation de notre métier par les autres, et le premier rôle d'une chambre d'agriculture, c'est de faire en sorte que ce progrès soit accessible au plus grand nombre.

Le métier d'agriculteur est celui qui a le plus évolué depuis cinquante ans. Bien sûr, il y a un facteur limitant : le délai de réponse entre les décisions techniques et leur application sur le terrain. Quand on doit réorienter des produits, des fruits par exemple, il faut dix à quinze ans de temps de latence avant la mise en marché des nouvelles variétés. Avec patience et détermination, nous devons garder le cap et défendre notre accès au progrès technique vis-à-vis de l'extérieur et vis-à-vis des agriculteurs eux-mêmes. Ce débat dépasse donc les seules NTIC, il recouvre aussi l'accès des agriculteurs à l'ensemble des évolutions techniques qui bouleversent aujourd'hui notre métier et pose la question de leur maîtrise.

Quelle image souhaitez-vous donner à la Chambre régionale ?

Je ferai tout pour que la Chambre régionale d'agriculture soit un partenaire loyal, efficace, écouté et respecté par tout l'environnement professionnel, administratif et politique. Nous nous attacherons à défendre cette image de notre institution régionale en privilégiant son rôle fédérateur et sa crédibilité.



L'assemblée, lors des élections du 16 mars, à Bordeaux